



MAIRIE VAUJANY

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 7
VOTANTS : 10
POUR : 10
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 29 mars 2024

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS et Valérie MARTINET

Absents : Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS, Elvina SAVIOUX à Valérie MARTINET, Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Valérie MARTINET

Délibération n° 04-050424-31 : OFFICE DE TOURISME – Approbation des tarifs 2024 des produits vendus par l'Office de Tourisme Municipal et intégration au sein de la régie de recettes existante

Par délibération en date du 30 décembre 2005, le Conseil Municipal a approuvé la création d'une régie de recettes, pour la vente par l'Office de Tourisme de cartes de loisirs et de divers produits.

Par délibération en date du 12 janvier 2024, le conseil municipal a approuvé les tarifs 2024 des différentes prestations proposées par l'Office de Tourisme.

À ce jour, il convient d'apporter des modifications à ces tarifs. Il est donc proposé de valider à nouveau les tarifs 2024 des produits vendus par la régie de l'Office de Tourisme comme détaillé dans le document en annexe.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Approuve les tarifs 2024 des différentes prestations proposées par l'Office de Tourisme ;
- Décide de leur intégration au sein de la régie de recettes pour la vente des cartes de loisirs et de divers produits au sein de l'Office de tourisme de Vaujany ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces dispositions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS



Projet tarifs régie « Produits et activités » - Office de Tourisme

Produit/activité	2023	2024
½ journée randonnée	18 €	18 €
½ journée randonnée avec le pass découverte	12 €	12 €
½ journée vélo	18 €	18 €
Journée randonnée	25 €	25 €
Journée vélo	25 €	25 €
Pass « randonnée ½ journée tribu » 4 pers. maxi	30 €	30 €
Pass « randonnée journée tribu » 4 pers. maxi	50 €	50 €
Personne supplémentaire à la tribu	10 €	10 €
Pass « sportif »	60 €	60 €
Séance découverte Tir à l'arc/Battle arc	12 €	12 €
Séance découverte Tir à l'arc/Battle arc avec le pass découverte	8 €	8 €
Poney - 15 min. de promenade	10 €	10 €
Poney - 15 min. de promenade avec le pass découverte	7 €	7 €
Atelier « apiculture »	5 €	5 €
Entrée concert/spectacle	5 €	5 €
Entrée concert/spectacle	10 €	10 €
Entrée concert/spectacle	15 €	15 €
Poster Vaujany	2 €	2 €
Carte + topo rando	6 €	6 €
Copie couleur	0.30 €	0.30 €
Copie noir et blanc	0.20 €	0.20 €
Carte Freshmile	4 €	4 €
Inscription Pétrarades - pack WE	130 €	130 €
Inscription Pétrarades membres Tacots de l'Oisans	80 €	80 €
Séance yoga	-	10 €
Découverte curling (ado/adulte)	-	5€/10 €
Location poussette ½ journée	-	5 €
Location poussette 1 journée	-	10 €
Location poussette semaine	-	40 €
Petite réparation/nettoyage poussette	-	50 €
Remplacement poussette	-	150 €

A noter que la vente de certains produits (entrée concert, séance tir à l'arc, etc.) se fait à l'extérieur des locaux de l'Office de Tourisme et se réalise sur carnets à souches numérotés.